

## **CBC Radio-Canada**

Le 25 février 2005

Madame Diane Rhéaume  
Secrétaire générale  
Conseil de la radiodiffusion et des  
télécommunications canadiennes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N2

Madame,

Veillez trouver ci-joint une demande de la Société Radio-Canada (CBC/Radio-Canada) afin de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CBAF-FM Moncton, afin d'autoriser CBC/Radio-Canada à changer les paramètres techniques de sa station.

Cette demande est soumise en vue d'améliorer la qualité du service de la Première chaîne de Radio-Canada à Moncton et dans le reste de la zone de desserte de CBAF-FM. La Société planifie de remplacer le pylône de 122,5m à son site de transmission par un nouveau pylône de 152,4 mètres. Nous profiterons de l'occasion pour combiner tous les services FM, y compris la station CBAF-FM, dans un nouveau système d'antenne FM unique avec un diagramme de rayonnement non-directionnel.

Les principaux changements techniques incluent la conversion du diagramme de rayonnement de l'antenne de directionnel à non-directionnel, une augmentation de la puissance apparente rayonnée moyenne de 22 000 à 50 000 watts, de l'HEASM de 202,5m à 211 mètres ainsi qu'un changement à la Classe de la station de B à C1L. La fréquence 88,5 MHz demeure inchangée.

Il est à noter que CBAF-FM partagera le même site que les stations CBA-FM, CBAL-FM, CHOY-FM, CKWC-FM et CBAFT-TV, soit le site existant de Radio-Canada à Moncton (Lutes Mountain). L'alimentation de CBAF-FM continuera d'être effectuée par un lien studio-émetteur.

2005-02-25 10:11:11 .../2



Canada's Top 100 Employers



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Les documents techniques à l'appui de cette demande, ainsi qu'une copie du formulaire de demande et de cette lettre, sont adressés aujourd'hui même, sous pli séparé, à Industrie Canada.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La Première directrice des Affaires réglementaires,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B Kirshenblatt". The signature is fluid and cursive, with a large initial "B" and a long, sweeping tail.

Bev Kirshenblatt

C.P. 3220, Succ. C  
Ottawa (Ontario)  
K1Y 1E4

CC: Paul Vaccani, Industrie Canada

**CBC  Radio-Canada**

25 February 2005

Mr. Paul Vaccani  
Director,  
Broadcast Applications Engineering  
Industry Canada  
300 Slater Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0C8

Dear Mr. Vaccani:

Enclosed are the technical documents in support of  
CBC/Radio-Canada's application to change the technical  
parameters of its French-language FM mono broadcasting  
station CBAF-FM at Moncton, New Brunswick, together with  
one copy of the CRTC application form and letter to the  
Commission.

Yours sincerely,




Bev Kirshenblatt  
Senior Director, Regulatory Affairs

P.O. Box 3220, Station C  
Ottawa, Ontario  
K1Y 1E4

CC: Secretary General, CRTC



Canada's Top 100 Employers 

Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes**

**Demande de modification technique  
à la licence de radiodiffusion d'une entreprise  
de programmation de radio analogique**

**1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**EMPLACEMENT DE L'ENTREPRISE : Moncton (Nouveau Brunswick)**

**INDICATIF D'APPEL : CBAF-FM**

**1.1 IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE**

**NOM : Société Radio-Canada**  
**ADRESSE : 181, rue Queen Ottawa (Ontario) K1P 1K9**  
**FAX : 288-6257**  
**COURRIEL :**

**PERSONNE-RESSOURCE QUI REPRÉSENTE LA TITULAIRE**  
(à défaut d'un mandataire désigné au paragraphe 1.2)

**NOM : Bev Kirshenblatt**  
**TITRE : Première Directrice des Affaires réglementaires**  
**TÉLÉPHONE : 288-6191**

**Veillez indiquer l'adresse courriel et le numéro de FAX qui devraient être précisés dans un avis public.**

**FAX : (613) 288-6257**  
**COURRIEL : kirshenB@radio-canada.ca**


**1.2 DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE (Sans objet)**

### 1.3 DÉCLARATION DE LA TITULAIRE OU DU MANDATAIRE DÉSIGNÉ

Je, soussigné(e), **Bev Kirshenblatt**, DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE :


- a) Je suis **La Première Directrice des Affaires réglementaires** de la société titulaire désignée dans la présente) et j'ai, à ce titre, connaissance de tout ce qui y est énoncé.
- b) À ma connaissance, tout ce qui est énoncé dans la présente demande, ou dans tout document déposé conformément à des lettres du Conseil sollicitant des renseignements supplémentaires, est (sera) véridique à tous égards.
- c) Les opinions et les estimations qui sont données dans la présente demande ou dans tout document déposé conformément à des lettres du Conseil sollicitant des renseignements supplémentaires, reposent (reposeront) sur les faits tels qu'ils me sont connus.
- d) J'ai pris connaissance des passages pertinents de la *Loi sur la radiodiffusion* et des règlements afférents qui s'appliquent à la présente demande.

#### ET J'AI SIGNÉ

Signature : 

Date : **Le 25 février 2005**

#### TÉMOIN DE LA DÉCLARATION

Signature : 

Nom (caractères d'imprimerie) : **Luc Lajoie**

Date : 

Lieu : **Ottawa**

### 1.4 ENDROIT OÙ LA DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉE

Indiquer un endroit, dans la zone à desservir, où le grand public pourra consulter la demande. S'il y a plusieurs émetteurs, indiquer un endroit dans la zone à être desservie par chacun.

**ADRESSE(S) : La réception, CBC/Radio-Canada, 250, avenue Université, Moncton (N.-B.) E1C 5K3**

---

## 2. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les titulaires devraient consulter leur experts techniques pour remplir cette partie afin d'assurer sa concordance avec le mémoire technique soumis à Industrie Canada.

- 2.1 a) Tous les renseignements techniques requis ont-ils été déposés auprès d'Industrie Canada?

OUI ( **X** )

NON ( )

- b) J'autorise par les présentes le Conseil à inclure comme partie intégrante de la présente demande tout document ou toute correspondance s'y rapportant qui ont été déposés auprès d'Industrie Canada.

OUI ( **X** )

NON ( )

Si NON, expliquer.

- 2.2 Veuillez fournir les renseignements techniques suivants :

	EXPLOITATION AUTORISÉ	EXPLOITATION PROPOSÉE	NOTE
Fréquence	<b>88,5 MHz</b>	<b>88,5 MHz</b>	kHz pour AM MHz pour FM
Canal et classe	<b>203 B</b>	<b>203C1 Limitée</b>	
<b>MOYENNE -</b> PAR (pour FM) (angle d'inclinaison du faisceau)	<b>22 000 Watts</b>	<b>50 000 Watts</b>	<b>PAR =</b> Puissance apparente rayonnée S'il ne s'agit pas d'un angle d'inclinaison du faisceau, donner la PAR sur le plan horizontal
<b>HEASM -</b> Hauteur effective au-dessus du sol moyen	<b>202,5 mètres</b>	<b>211 mètres</b>	FM seulement
Coordonnées géographiques de l'émetteur et de l'antenne	<b>46° 08' 41" N. 64° 54' 14" O.</b>	<b>46° 08' 41" N. 64° 54' 14" O.</b>	Latitude nord Longitude ouest
Emplacement des studios			Ville et, si possible, l'adresse
Communications secondaires (EMCS)/données secondaires	OUI ( ) NON ( <b>X</b> )	OUI ( ) NON ( <b>X</b> )	
Provenance des émissions	<b>LSE des studios à Moncton</b>	<b>LSE des studios à Moncton</b>	Satellite, micro-ondes, fibre optique, autre (précisez)
Dans le cas de stations réémettrices, station rediffusée			Indicatif Fréquence Emplacement

## DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À SOUMETTRE EN ANNEXE :

**ANNEXE 2A** Une copie claire et lisible des cartes des périmètres de rayonnement exigées dans le mémoire technique déposé auprès d'Industrie Canada. **Ci-joint**

Il faut présenter des cartes supplémentaires établissant une comparaison entre le périmètre de rayonnement de l'exploitation actuelle et celui de l'exploitation proposée. **Ci-joint**

Le Conseil vous encourage à soumettre les contours proposés en format électronique compatible avec un système d'information géographique (SGI) (par exemple, .mid./ .mif, .tab, .dxf, .dwg, .e00, .shp, .dgn). Inclure également le système de référence géodésique ainsi que la projection cartographique utilisés. Ce fichier peut être soumis par voie électronique ou sur une disquette.

**ANNEXE 2B** Documents justifiant la disponibilité du(des) site(s) proposé(s) l'(les) émetteur(s), si la modification implique un(des) nouveau(x) site(s). **CBAF-FM partagera le même site que les stations CBA-FM, CBAL-FM, CHOY-FM, CKWC-FM et CBAFT-TV, soit le site existant de Radio-Canada à Moncton (Lutes Mountain).**

## 3. EXPLOITATION FINANCIÈRE

**Cette partie s'applique si la modification technique proposée entraîne une AUGMENTATION DU PÉRIMÈTRE DE RAYONNEMENT.**

**(Aucun changement aux coûts existants)**

**3.1** Remplir le tableau suivant pour chacune des cinq premières années d'exploitation, selon les scénarios actuel et proposé.

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>					
<b>(000 \$)</b>					
Programmation					
Développement des talents canadiens					
Service technique					
Ventes, publicité et promotion					
Frais d'administration et frais généraux					
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>					

Répondre aux questions 3.2 à 3.4 que lorsque le coût de la modification technique est supérieur à 100 000 \$.

3.2 Fournir les renseignements suivants concernant les immobilisations et installations :

	Coût des immobilisations à acheter (\$)	Valeur des immobilisations à louer (\$)	Loyer annuel (\$)
Installations de studio			
Installations de transmission	172,401		
Contingence	9,073		
TOTAL	181,474		

3.3 Veuillez indiquer les fonds disponibles pour financer l'entreprise proposée. **(Sans objet)**

## 4. MARKETING

**Cette partie s'applique si la modification technique proposée entraîne une AUGMENTATION DU PÉRIMÈTRE DE RAYONNEMENT.**

4.1 Aux fins du calcul des recettes, soumettre ce qui suit : **(Sans objet)**

4.2 Veuillez fournir des estimations quantitatives de la population dans les périmètres de rayonnement du service, ainsi qu'une estimation de la population dans la zone vers laquelle les principales activités de marketing de la station seront orientées :

	PÉRIMÈTRE 3 mV/m (FM)	PÉRIMÈTRE 0,5 mV/m (FM)	ZONE DE MARKETING PRINCIPALE
Population : proposée	144 050	205 925	

4.3 Veuillez identifier les sources d'où proviennent les données démographiques.  
**Recensement de 2001**

4.4 Veuillez indiquer les localités vers lesquelles les principales activités de marketing de la station seront orientées. **(S/O)**



## CAHIER DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

NUMÉRO ET TITRE DE L'ANNEXE		ANNEXÉ (oui ou non)	VERSION ÉLECTRONIQUE (oui ou non)
<b>PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>			
1A	Mémoire complémentaire	Non	Non
<b>PARTIE 2 : RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</b>			
2A	Cartes de périmètre de rayonnement	Oui	Non
2B	Documents justifiant la disponibilité du(des) site(s) proposé(s) l'(les) émetteur(s)	Non	Non
<b>PARTIE 3 : EXPLOITATION FINANCIÈRE</b>			
3A	Documents à l'appui de la disponibilité de fonds	Non	Non

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut.  
CRTC 128 (2004-04-19) - Radio - modification technique (analogique)  
Also available in English

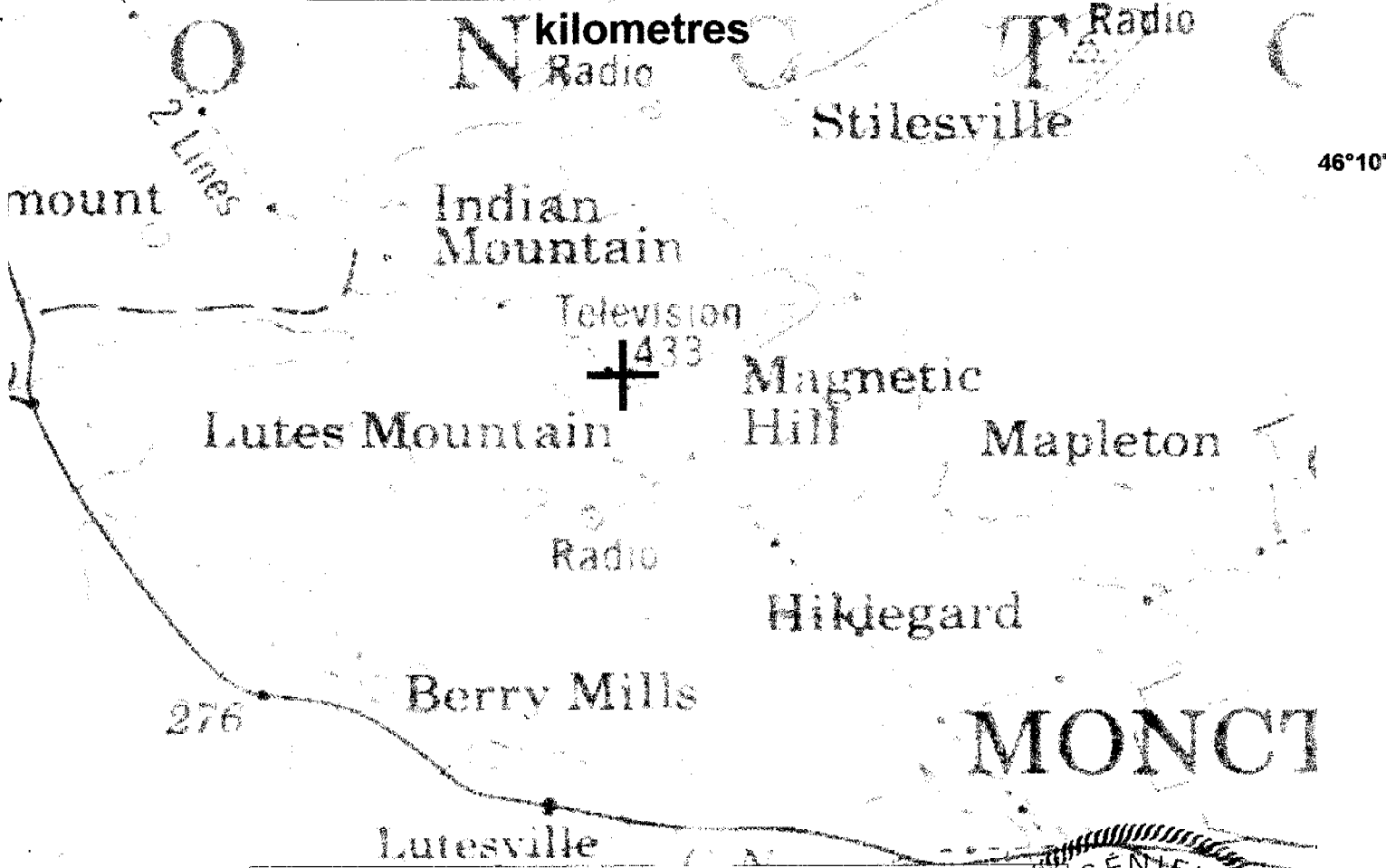
\*\*\*Fin du document\*\*\*



<b>CBC  Radio-Canada</b>		
<b>Strategy &amp; Planning</b> <b>Stratégie et planification</b>		
CBC Technology - Technologies de Radio-Canada		
MONCTON, NOUVEAU BRUNSWICK CBAF-FM - PREMIÈRE CHAÎNE - ÉMETTEUR FM (F) MONO CARTE DE SURCHARGE - 100 et 115 dBu  Lat.: 46° 08' 41" N. Long.: 64° 54' 14" O.		
Drawn by/Dessiné par G.Racey 	Checked by/Verifié par N.Hubert, ing. 	Approved by/Approuvé par _____
Date 04 fév 2005		No. F-6742



kilometres



46°10'

MONCTON

CBC Radio-Canada

Strategy & Planning  
Stratégie et planification

CBC Technology - Technologies de Radio-Canada

MONCTON, NOUVEAU BRUNSWICK  
CBAF-FM - PREMIÈRE CHAÎNE - ÉMETTEUR FM (F) MONO  
CARTE DE LOCALISATION

Lat.: 46° 08' 41" N. Long.: 64° 54' 14" O.

Drawn by/Dessiné par  
G.Racey

Checked by/Verifié par  
N.Hubert, ing.

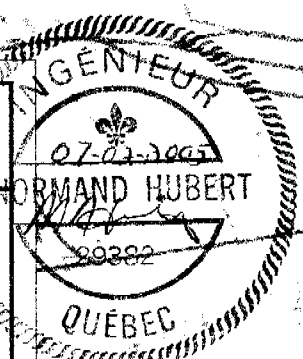
Approved by/Approuvé par

Date

03 fév 2005

No.

F-6739



46°05'

Riv  
Middle  
Coverdale

NATION

U.C.

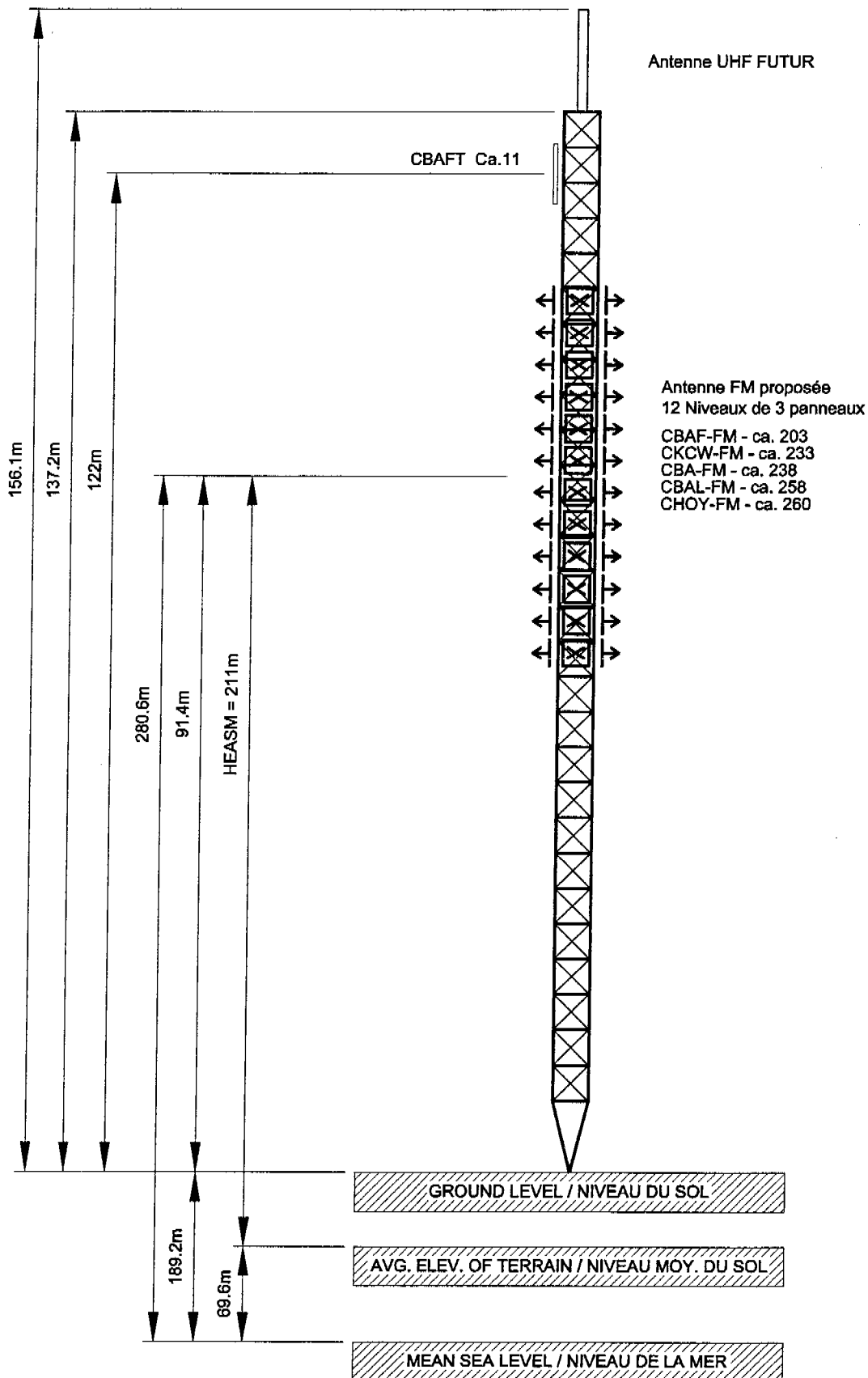
L E F

**Diagramme d'élévation de la tour et des antennes émettrices  
Moncton, Nouveau Brunswick**

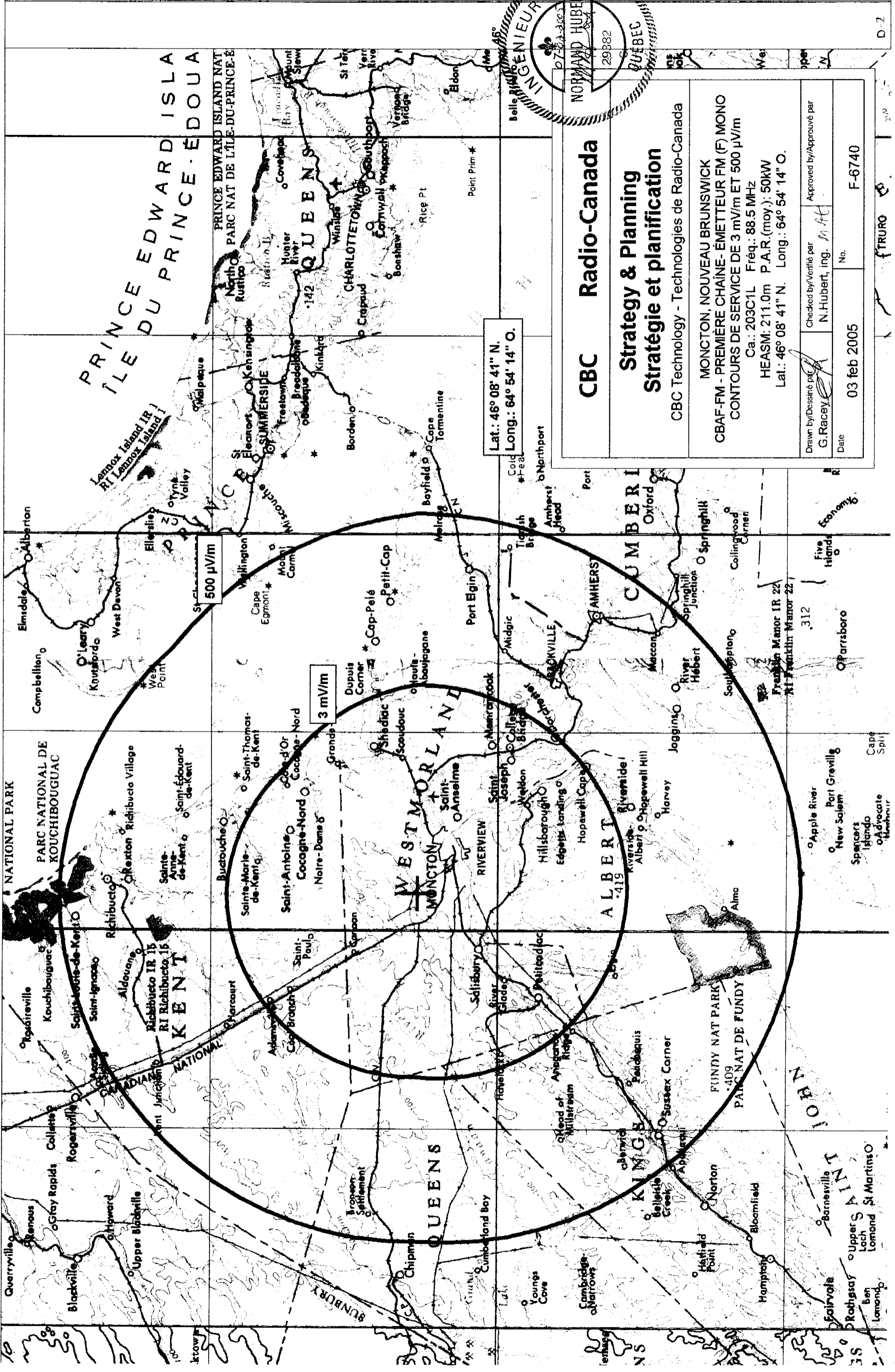
Drawn by/Dessiné par

G.Racey

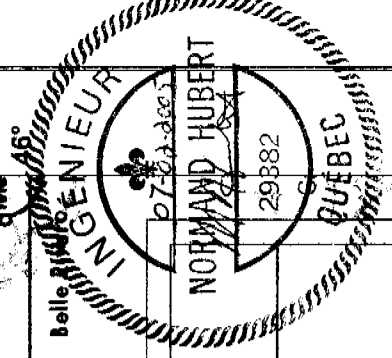
03 fev 2005



66° 65° 64° 63°



Lat.: 46° 08' 41" N.  
 Long.: 64° 54' 14" O.



**CBC Radio-Canada**  
**Strategy & Planning**  
**Stratégie et planification**

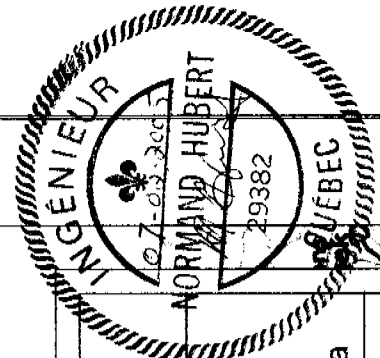
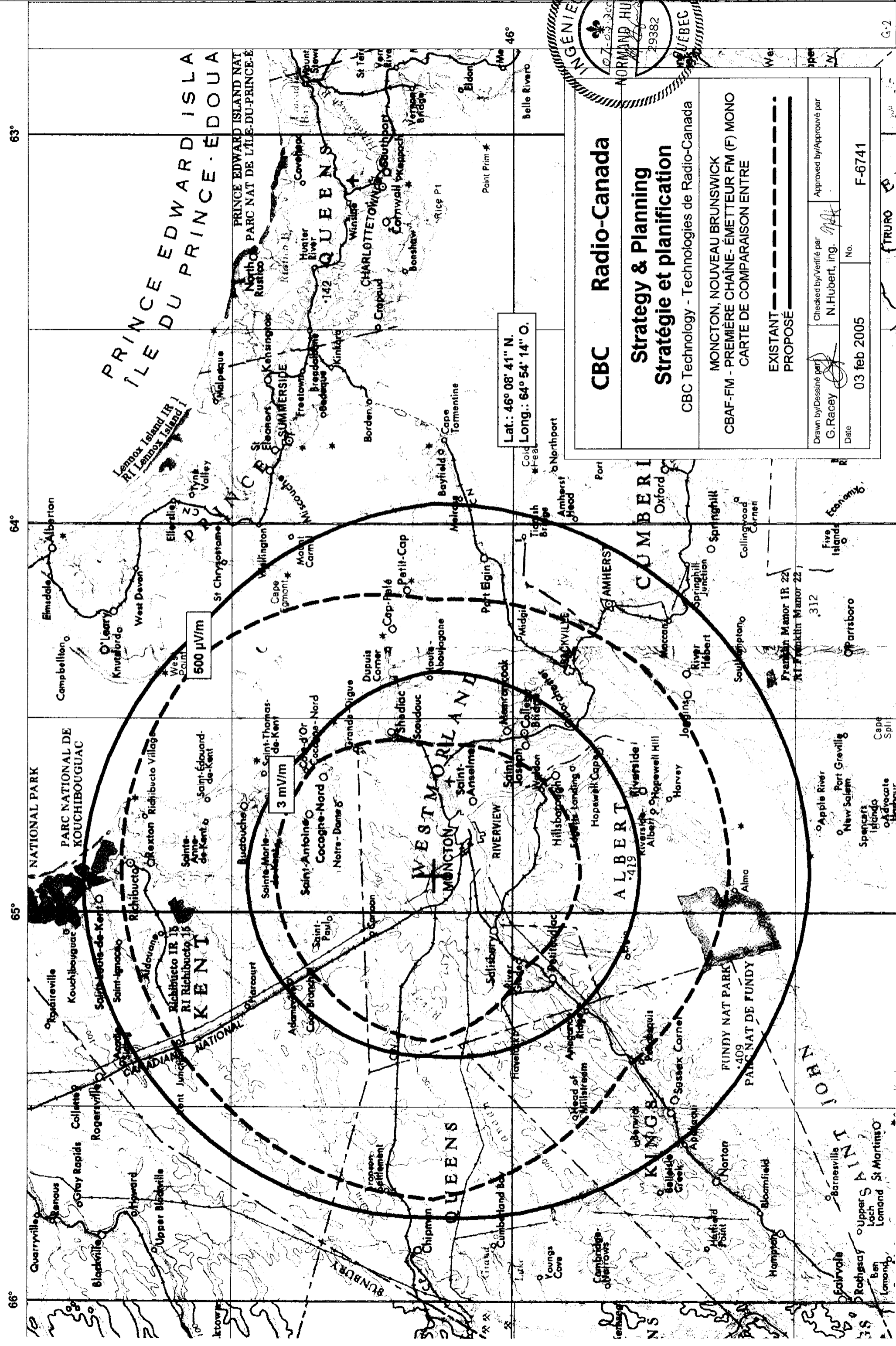
CBC Technology - Technologies de Radio-Canada

MONCTON, NOUVEAU BRUNSWICK  
 CBAF-FM - PREMIÈRE CHAÎNE-ÉMETTEUR FM (F) MONO  
 CONTOURS DE SERVICE DE 3 mV/m ET 500 µV/m  
 Ca.: 203C1L Fréq.: 88.5 MHz  
 HEASM: 211.0m P.A.R. (moy.): 50KW  
 Lat.: 46° 08' 41" N. Long.: 64° 54' 14" O.

Drawn by/Dessiné par G. Racey	Checked by/Vérifié par N. Hubert, ing. M. A. T.	Approved by/Approuvé par
Date 03 feb 2005	No. F-6740	

TRURO

D-2



**CBC Radio-Canada**  
**Strategy & Planning**  
**Stratégie et planification**

CBC Technology - Technologies de Radio-Canada  
 MONCTON, NOUVEAU BRUNSWICK  
 CBAF-FM - PREMIÈRE CHAÎNE - ÉMETTEUR FM (F) MONO  
 CARTE DE COMPARAISON ENTRE

EXISTANT - - - - -  
 PROPOSÉ ————

Drawn by/Dessiné par G. Racey	Checked by/Vérifié par N. Hubert, ing.	Approved by/Approuvé par [Signature]
Date 03 feb 2005	No. F-6741	

TRURO